ARTICLE DE LA BASE DE CONNAISSANCES

Configurer et utiliser Pending Policies Bar

2026 © Vitextra SIA. Tous droits réservés.

Clause d'exclusion de responsabilité

Aux fins du présent Avis de non-responsabilité :

- La **Société** (désignée par « la Société », « Nous » ou « Notre » dans le présent Avis de non-responsabilité) désigne Vitextra SIA, Matīsa iela 61-25, Rīga, LV-1009, Latvia.
- Le **Document** désigne l'article de la base de connaissances.
- **Vous** désigne la personne physique qui accède au Document, ou la société ou autre entité juridique pour le compte de laquelle cette personne accède au Document ou l'utilise, selon le cas.
- Le **Site web** désigne Vitextra, accessible à l'adresse https://vitextra.com

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le Document sont fournies à titre purement informatif et général.

La Société décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions dans le contenu du Document.

En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, directs, indirects, consécutifs ou accessoires, ni de quelque dommage que ce soit, que ce soit dans le cadre d'une action contractuelle, d'une action en négligence ou d'une autre action délictuelle, résultant de l'utilisation du contenu du Document ou en lien avec celle-ci. La Société se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier le contenu du Document à tout moment et sans préavis.

Avis de non-responsabilité relatif aux erreurs et omissions

Les informations fournies dans le Document sont destinées uniquement à une orientation générale sur des sujets d'intérêt. Par conséquent, des erreurs peuvent survenir, même si la Société prend toutes les précautions pour que le contenu du Document soit à jour et exact. En outre, compte tenu de l'évolution des lois, règles et réglementations, les informations contenues dans le Document peuvent comporter des retards, des omissions ou des inexactitudes.

La Société n'est responsable ni des erreurs ou omissions, ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations.

Avis de non-responsabilité relatif à l'usage équitable

La Société peut utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur que le titulaire des droits n'a pas expressément autorisés. La Société met ces contenus à disposition à des fins de critique, de commentaire, de reportage d'actualité, d'enseignement, d'étude ou de recherche.

La Société estime que cela constitue un « usage équitable » (« fair use ») de ces contenus protégés par le droit d'auteur, au sens de la Section 107 de la loi américaine sur le droit d'auteur (United States Copyright Act).

Si Vous souhaitez utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur issus du Document pour Vos propres besoins, au-delà de l'usage équitable, Vous devez obtenir l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.

Avis de non-responsabilité « Utilisation à Vos propres risques »

Toutes les informations du Document sont fournies « en l'état », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

La Société ne sera responsable ni envers Vous ni envers quiconque de toute décision prise ou de toute action entreprise sur la base des informations fournies dans le Document, ni de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Nous contacter

Si Vous avez des questions concernant le présent Avis de non-responsabilité, Vous pouvez Nous contacter par e-mail : support@vitextra.com.

Table des matières

Ajouter et connecter le composant WebPart 4

Comprendre le nombre affiché 4

Comprendre les états vides et les échecs 5

Tester la navigation et maintenir la page 5

Pending Policies Bar est un rappel intranet compact destiné aux employés ayant des politiques attribuées ou en retard. Il affiche un nombre d'éléments en attente, des informations de retard et un bouton de navigation sans remplacer la page complète My Policies. Utilisez-le sur une page fréquemment consultée pour rendre les tâches en attente plus faciles à découvrir.

Ajouter et connecter le composant WebPart

1 Modifiez la page SharePoint prévue avec un compte autorisé à le faire.
2 Ajoutez Pending Policies Bar.
3 Dans **Connexion**, définissez **Site central des politiques** sur le hub utilisé par l'application de politiques.
4 Définissez **Page Policy Reader** sur une page Policy Reader fonctionnelle et configurez le lien d'administration si nécessaire.
5 Dans les paramètres d'affichage, définissez **Page My Policies** si le bouton doit ouvrir la liste complète des tâches personnelles.
6 Enregistrez et publiez la page, puis testez-la en tant qu'employé disposant d'une attribution en attente connue.

Sans URL de page My Policies, le bouton ouvre la première attribution en attente via l'URL du lecteur configurée. Si l'URL du lecteur est vide, la valeur par défaut est `SitePages/PolicyReader.aspx` sur le hub résolu. La page par défaut doit exister ; la bannière ne la crée pas.



Un rappel compact des tâches de politiques en attente

Comprendre le nombre affiché

La barre charge les attributions de l'utilisateur actuel et n'inclut que les états attribué ou en retard. Elle les trie par échéance, en plaçant plus loin les éléments sans date. Elle affiche l'échéance disponible la plus proche et change son signal visuel en présence de tâches en retard.

Avec une attribution en attente, l'action utilise **Ouvrir**. Avec plusieurs, elle utilise **Afficher les politiques**. Si aucune URL My Policies n'est configurée, les deux libellés mènent toujours à la première attribution en attente ; le bouton au pluriel ne crée pas de page de liste distincte.

My Policies inclut également les attributions nécessitant un examen et suspendues dans son onglet des tâches en attente. La bannière n'inclut pas ces états. Un nombre inférieur dans la bannière peut donc être correct. Comparez les états réels avant de

considérer l'écart comme une perte de données.

Comprendre les états vides et les échecs

En mode d'affichage normal, une barre vide ne rend aucun contenu et n'occupe aucun espace visible. En mode modification de page, l'éditeur voit un espace réservé afin de pouvoir sélectionner et configurer le composant. Les attributions propres à l'éditeur peuvent différer de celles de l'employé ciblé.

Avertissement

La barre se masque aussi lorsque la résolution du hub ou le chargement des attributions échoue ; son implémentation enregistre l'erreur en interne plutôt que d'afficher un panneau d'erreur complet. L'absence de bannière ne prouve pas que l'employé n'a aucune tâche en attente. Vérifiez My Policies et l'accès au hub lorsque le rappel attendu manque.

Tester la navigation et maintenir la page

Ouvrez la page publiée avec un compte d'employé pilote, comparez les enregistrements attribués et en retard inclus à My Policies, puis cliquez sur le bouton. Confirmez l'ouverture de la bonne politique ou page personnelle et le fonctionnement des autorisations de la source. Terminez une attribution pilote et rechargez la page intranet pour vérifier le nombre actualisé ; la barre n'est pas un flux de notifications poussé en arrière-plan en direct.

Si le rappel manque de façon inattendue, vérifiez avec un administrateur le hub, le compte utilisé pour la recherche, les données source et les détails d'erreur du navigateur. La barre utilise l'identifiant de connexion du contexte de page, qui peut différer dans certains contextes de l'UPN d'annuaire utilisé par d'autres vues. Préservez cette distinction lors des investigations du support. Masquer la bannière par ciblage de page ne modifie pas les attributions ni les autorisations des données.